**Rapport annuel 2021 de la CIDD**

**Résumé exécutif**

En place depuis près de 25 ans, la Commission Interdépartementale pour le Développement Durable (CIDD) constitue le lieu idéal pour la **coordination des initiatives autour des objectifs de développement durable** entre les services publics fédéraux.  Chaque année, elle publie un rapport annuel pour présenter ses activités et la contribution de ses membres à l’atteinte des objectifs de développement durable.

Face aux enjeux de développement durable qui ont émergé, 2021 a été une année autant éprouvante que gratifiante pour les services publics fédéraux. Ils ont continué à travailler d’arrache-pied pour gérer au quotidien les bouleversements provoqués par la pandémie de covid-19. Ils sont allés sur le terrain durant des semaines pour venir en aide aux victimes des inondations de juillet. Et ils ont poursuivi leurs missions d’analyse, de conception et de mise en œuvre de plans d’actions avec, pour boussole, les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. La CIDD se réjouit tout particulièrement de l’adoption par le gouvernement d’un nouveau Plan Fédéral de Développement Durable (PFDD). Mais vous verrez dans son rapport annuel que les initiatives des services publics fédéraux, pour répondre aux besoins des générations actuelles, tout en préservant ceux des générations futures, ont foisonné.

Voici les grandes lignes du rapport annuel 2021 de la CIDD:

**1. 2021 a continué à mettre à rude épreuve tous les segments de la société**

Crise sanitaire, inondations, relance et résilience, violences faites aux femmes, droits humains,… Les thématiques qui ont mobilisé les services publics fédéraux ont été très nombreuses et la plupart a été gérée sous pression pour répondre aux urgences du moment. Vous verrez, au chapitre 2 du rapport, une synthèse des faits qui ont marqué l’année 2021 sous le prisme du développement durable. Certains ont malmené l’atteinte des Objectifs de Développement Durables auxquels a souscrit la Belgique. D’autres sont le reflet des efforts déployés par nos institutions pour relever les défis de l’Agenda 2030 des Nations Unies.

**2. La CIDD a préparé et suivi la politique belge contribuant à un développement durable**

Les membres de la CIDD et les experts des SPF ont poursuivi leur travail lors de nombreuses interactions par voie électronique. Les groupes de travail de la CIDD, en charge de vastes chantiers, ont réalisé d’importantes avancées favorisant le développement de politiques transversales :

* Le Plan Fédéral de Développement durable a été adopté le 1er octobre 2021 et vous pouvez le découvrir [dans son intégralité](https://www.developpementdurable.be/fr/news/le-gouvernement-federal-approuve-son-plan-federal-de-developpement-durable) ou [dans sa forme synthétique](https://www.developpementdurable.be/sites/default/files/content/fpdo_fr_22_v2.pdf) sur le site [www.developpementdurable.be](http://www.developpementdurable.be). C’est le groupe de travail « Stratégie fédérale » qui a préparé ce projet et suivra sa mise en oeuvre ;
* Explorer les possibilités d'inclure des critères et des clauses appropriés dans les cahiers spéciaux des charges des services publics, dans le domaine des TIC, c’est une des missions confiées au groupe de travail « Marchés publics durables ». Cette analyse complexe va alimenter les travaux européens devant conduire à l'établissement d'un Circular IT Pact (Pacte pour des TIC circulaires) ;
* La conception du 2e plan d’action national « Entreprises et Droits de l’Homme » est sur les rails. Elle a été confiée au groupe de travail « Responsabilité sociétale », qui a coordonné un temps fort résolument participatif lors d’un « National Baseline Assessment on Business & Human Rights », afin de prendre en compte les avis et remarques des parties prenantes. Le développement d’une stratégie fédérale pour des filières d’importations alimentaires durables « Beyond Food » est également piloté par ce groupe de travail. En 2021, il a lancé une étude approfondie des chaînes alimentaires et agricoles internationales en Belgique, sous l’angle de la durabilité.

Vous pourrez découvrir le détail des activités de la CIDD et de ses groupes de travail au chapitre 3 du rapport annuel.

**3. Les politiques des services publics fédéraux contribuant à un développement durable**

Depuis 2016, grâce à sa base de données, la CIDD enrichit son rapport annuel avec des analyses transversales et des graphiquesportant sur les contributions des services publics fédéraux (SPF/SPP) à un développement durable.

Vous pourrez notamment y voir que :

* 9 services publics fédéraux sur 11 ont indiqué dans leur contrat d'administration la volonté d'élaborer chaque année un plan d'action DD ;
* 8 d’entre eux ont intégré à leur contrat d'administration l'engagement d'instaurer le dialogue avec leurs parties prenantes ;
* 2 d’entre eux fédéraux ont intégré à leur contrat d’administration leur intention publier un rapport selon le standard GRI mais plus aucun ne s’y conforme ;
* 9 SPF ont opté pour l'utilisation d'un système de gestion basé sur un système de gestion environnementale, que ce soit l’enregistrement EMAS, la norme ISO 14001 ou le label bruxellois Entreprises éco-dynamique.

D’autres objectifs sont par ailleurs mentionnés dans les contrats d’administration des services publics fédéraux. Citons notamment les politiques Gender Mainstreaming, Handistreaming, Bien-être et Diversité. Ce sont autant d’informations qui vous sont présentées au chapitre 4 du rapport annuel.

**4.**  **La gestion durable dans le fonctionnement interne des services publics fédéraux**

Pour améliorer le fonctionnement interne des services publics fédéraux, divers leviers d’action existent, dont certains sont soumis à des réglementations contraignantes.

* 3 services publics fédéraux continuent de pratiquer un système de **gestion de la qualité** (EFQM, ISO9001 ou autres) alors qu’ils étaient 5 en 2020. Par contre, tout comme l’année précédente, aucun ne dispose de label, norme ou certification en matière de management de la responsabilité sociétale.
* Concernant le **dialogue avec les parties prenantes**, 13 services publics fédéraux affirment avoir identifié leurs parties prenantes mais les processus habituels ont été bouleversés par la pandémie de covid-19. Cela explique que seuls 8 d’entre eux les ont consulté durant l’année ;
* En matière de **«verdissement» du parc automobile**, les acquisitions de nouveaux véhicules ont été peu nombreuses en 2021 et la Circulaire 307 sexies n’a pas trouvé à s’appliquer. Mais on constate tout de même que la part des véhicules à propulsion alternative reste marginale, à l’exception d’un service qui se démarque particulièrement ;
* Sur le plan de la **mobilité durable**, quelques services publics fédéraux ont suspendu le remboursement des abonnements annuels aux transports en commun et opté pour le remboursement des tickets à la pièce, en raison du télétravail obligatoire durant la crise sanitaire. Un SPF a mené un projet pilote avec la SNCB pour tester les abonnements flexibles. Et un seul SPF continue de s’engager, depuis plusieurs années, dans une politique de compensation CO2 de ses déplacements ;
* S’agissant des **ressources humaines durables**, la politique de bien-être au travail, qui avait été très active en 2020 en raison de la pandémie de covid-19, semble avoir passé le relais à davantage d’initiatives liées à la politique de diversité et d’inclusion. Plusieurs services ont en effet œuvré à l’adaptation des postes de travail des membres du personnel souffrant d’un handicap, afin de permettre le télétravail de manière optimale.

Le rapport annuel vous dévoile des exemples et bonnes pratiques au chapitre 5.

**5.** **Les rapports d’activités des Cellules de Développement durable**

Et comme à chaque édition, vous aurez un aperçu plus détaillé des actions entreprises au sein des services publics fédéraux au travers des rapports des Cellules de Développement durable propres à chaque SPF/SPP. Jetez-y un œil au chapitre 6.